

OPÉRATEUR/TRICE DE FINITIONS DE L'AMEUBLEMENT

Certificat de Qualification Professionnelle

Modalités d'accès

Contrat de professionnalisation :

De 16 à 25 ans révolus afin de compléter une formation initiale

Demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/>

Pas de frais d'inscription à la charge du bénéficiaire

Frais d'équipement à prévoir

Accessibilité aux personnes en situation de Handicap

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap : locaux adaptés

Conditions de formation : adaptations pédagogiques, aménagement examen, si requis

Prérequis

Titulaire d'un niveau minimum CAP/BEP des métiers du bois, agencement ou expérience professionnelle

Durée

12 mois en alternance avec 14 semaines en organisme de formation (504h min au total)

Rythme d'alternance : une semaine en organisme de formation par mois

Délais d'accès et lieux de formation

Recrutement (selon durée du contrat) :

du 28/01/2023 au 29/09/2023 pour la rentrée de octobre 2023

La formation se déroule dans l'organisme de formation et dans l'entreprise d'accueil

Méthodes mobilisées

Apports théoriques & mises en situation pratiques (études de cas, travaux pratiques, exercices d'application...)

Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs, salles informatiques, ateliers établis, atelier de finition

Descriptif Métier

L'opérateur/trice de finitions de l'ameublement met en œuvre différentes opérations de finitions (enduis, vernis, laques, peintures, finitions spéciales...) sur divers supports (bois, verre, aluminium...) avec des technologies différentes dans le respect des consignes, du cahier des charges du client et des règles QHSE.

Débouchés :

- Vernisseur/euse
- Agent/e de finitions
- Opérateur/trice atelier de finitions
- Vernisseur/euse, laqueur/euse

Poursuite d'études

À définir selon projet et profil du candidat

Objectifs (Aptitudes et compétences)

■ Bloc 1 : Préparer la production

Recueillir les informations nécessaires pour l'organisation et la réalisation des activités de finition ; identifier le type de finition à réaliser et les produits adaptés ; identifier et vérifier les caractéristiques et la qualité des produits, des matières premières, préparer et doser les produits (teinte, vernis, laque...) ; préparer les surfaces (poncer, affleurer...) ; régler les équipements ; appliquer les règles QHSE ; identifier les anomalies et proposer des actions correctives

■ Bloc 2 : Réaliser les opérations techniques de finition

Mettre en œuvre les techniques de finitions ; contrôler la qualité du produit fini ; détecter les défauts ou anomalies liés aux finitions ; réaliser les retouches ou les réparations nécessaires ; assurer la protection de l'environnement selon les règles en vigueur ; appliquer les règles QHSE

■ Bloc 3 : Réaliser l'entretien et la maintenance de 1^{er} niveau des équipements d'application manuels et automatiques :

Réaliser le nettoyage régulièrement de son poste de travail ; identifier les dysfonctionnements techniques et prendre les mesures adaptées ; appliquer les règles QHSE

■ Bloc 4 : Traiter les informations

S'approprier les consignes et les appliquer ; rechercher les informations techniques ; transmettre les informations nécessaires aux différents interlocuteurs ; utiliser les outils, moyens de communication et systèmes d'information en vigueur dans l'entreprise

OPÉRATEUR/TRICE DE FINITIONS DE L'AMEUBLEMENT

Certificat de Qualification Professionnelle

Modalités d'évaluation

Mode d'évaluation : épreuves ponctuelles
terminales (écrites, pratiques, orales)

Contrôle des connaissances : évaluations des
connaissances à la fin de chaque séquence

Résultat Examen

CQP Opérateur/trice de Finitions de
l'Ameublement
(Convention Collective Nationale Fabrication de
l'Ameublement)

Validation totale ou partielle en blocs de
compétences

Attestation de compétences pour les entreprises
relevant d'autres branches

Niveau 3

Session 2022 :

Taux de réussite global : 100%

Taux de réussite partielle : 0%

Tarifs ou conditions tarifaires

Contrat Professionnalisation : coût de formation à
16 € Net de taxes / heure, financé via l'OPCO de
l'entreprise, selon niveau de prise en charge établi
et un reste à charge est financé par l'entreprise, le
cas échéant

Autres dispositifs : coût de formation à 16 € Net de
taxes / heure.

Contact AFPIA Lyon

Service Formations Certifiantes :
info@afpia-lyon.fr
04 72 69 76 20

Contenu

Volume horaire à titre indicatif

■ Préparation de la production	170 heures
■ Réalisation des opérations techniques de finitions	250 heures
■ Réalisation de l'entretien et de la maintenance de 1 ^{er} niveau	35 heures
■ Traitement de l'information	50 heures

Typologie d'entreprise d'accueil

PME/PMI disposant d'un équipement de finition

Secteurs d'activités

- Fabrication de meubles
- Fabrication de mobiliers d'agencement
- Fabrication de menuiseries intérieures et extérieures